



BULLETIN D'INSCRIPTION

Module de formation continue

Nom : Prénom : Sexe : M F

Né(e) le : à Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Profession : Mail :

Téléphone fixe : Portable :

Je m'inscris : au module de formation continue

qui aura lieu (date) du au à

Tarifs (Valable et applicable à partir du 30 décembre 2020 net de taxe) €

Financement

Fonds propres Pôle emploi OPCO

autres (à préciser) :

Devis sur demande

Renseignements complémentaires

Comment avez-vous connu Naturilys ?

Pourquoi avez-vous choisi Naturilys ?

Personne(s) à contacter en cas de problème (nom, prénom et téléphone)

→ Je joins à mon bulletin d'inscription :

- Un acompte de 30% pour l'inscription (sauf si prise en charge par un organisme) à la formation par chèque libellé au nom de Naturilys ou par virement (coordonnées bancaires sur demande) non remboursable en cas de désistement.

A noter : - Préinscription possible par téléphone ou par mail.

L'inscription sera définitive à la réception de l'acompte et du bulletin d'inscription.

- Les dates peuvent être soumises à modification.

- Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

- SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT VALIDÉS.

NB : Vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours.

Conditions générales de vente

Article 1 : Inscription. Les frais de formation englobent la formation et le dossier technique complet. Dès réception de votre bulletin d'inscription accompagné de votre règlement d'acompte de 30 % du montant de la formation, NATURILYS vous fera parvenir, dans un premier temps, votre contrat de formation, qui permettra par retour auprès de NATURILYS de valider votre inscription, le chèque d'acompte étant alors encaissé. Votre dossier pratique (plan d'accès, matériel, horaires, convocation) vous sera ensuite adressé une quinzaine de jours avant le début de la formation.

Article 2 : Conditions de règlement.

Votre acompte doit être adressé à NATURILYS - Espace Barral, 7 rue des Fabriques - 26150 DIE. Le solde du règlement devra être remis à NATURILYS au plus tard le 1^{er} jour du stage et sera encaissé à son issue. Il vous appartient de valider avec votre employeur l'imputabilité de votre formation.

Article 3 : Annulation / Report.

En cas d'annulation moins de 10 jours calendaires avant les dates de formation choisies, ou d'absence lors du déroulement des journées de formation, le paiement intégral de la formation est dû à NATURILYS à titre de dédit.

Jusqu'à 11 jours calendaires avant le début de la session de formation choisie, une retenue de 30 % des frais de formation s'applique, soit le montant de l'acompte versé.

NATURILYS se réserve le droit de reporter les dates ou de modifier le lieu de formation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Fait le

à

Signature

→ A envoyer à

Naturilys - Ecole pratique de naturopathie / 7, rue des Fabriques - 26150 Die
07 57 42 26 39 / coordination@naturilys.fr • **naturilys.fr**

N° SIRET 834 157 117 00021 - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84260268726 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes.